

DIU

Rythmologie et stimulation cardiaque

Objectifs

Cette formation a pour but d'apporter aux cardiologues (formés ou en formation) :

- les connaissances spécifiques en électrophysiologie diagnostique et interventionnelle (ablation),
- les compétences pour l'implantation et la surveillance des prothèses (stimulateurs et défibrillateurs).

Plusieurs maquettes peuvent être organisées selon le nombre de modules obtenus.

Organisation pédagogique

Durée : 2 ans (4 ans maximum)

Capacité d'accueil en fonction des disponibilités des sites formateurs : 1 ou 2 candidats à Dijon par

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

an.

La formation se compose de 4 modules :

- **Module théorique et pratique** : 40h
- **Module de surveillance** : 150h / 2 ans
- **Module d'implantation**
- **Module d'ablation** : 50 procédures d'ablation effectuées à titre d'opérateur principal (3h/ablation)

Enseignement théorique : la stimulation (30h), la rythmologie (30h).

Contrôle de connaissances

- **Module théorique** : examen écrit (3h) interrégional noté sur 60 : questions rédactionnelles (20 points) et plusieurs cas cliniques et quiz ECG (40 points)
- **Module de surveillance, Module d'implantation, Module d'ablation** : validation carnet de stage.

La validation du module théorique avec au moins 1 des modules surveillance, implantation et ablation permet l'obtention de capacités.

Contenus

- Électrophysiologie normale et pathologique
- Génétique
- Évaluation et prise en charge des troubles du rythme cardiaque
- Explorations invasives et non invasives
- Traitements pharmacologiques et non pharmacologiques (ablation, stimulation, défibrillation, chirurgie)
- Aspects médico - économiques et réglementaires

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Publics et prérequis

- Médecins titulaires d'un diplôme de docteur en médecine et d'un DES en pathologie cardiovasculaire ou d'un CES de cardiologie ou son équivalence
- Internes titulaires, inscrits en DES de pathologie cardiovasculaire (à partir de la 4^{ème} année d'internat)
- Médecins étrangers (hors UE), titulaires d'un diplôme de docteur en médecine

Si trop de candidats, possibilité d'un examen probatoire.

Les intervenants

- Pr G. LAURENT
- Dr G. BERTAUX

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.